

29 mai 2017

Madame la Ministre, // Monsieur le Ministre,
[for QC Premier:] Monsieur le Premier Ministre,

Objet : Politiques saines en matière de drogues – La loi C-37 et au-delà

Nous soussignés vous adressons la présente au sujet de la récente adoption du Projet de loi C-37, *Loi modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances et apportant des modifications connexes à d'autres lois*. Vous le savez pertinemment, l'intention de cette loi concerne la mise à l'échelle des services de consommation plus sécuritaire (SCS), au Canada, sur toile de fond d'une crise de surdoses d'opioïdes qui a déjà coûté de trop nombreuses vies.

Nous avons collectivement surveillé le progrès du projet de loi et présenté des mémoires à la Chambre des communes et au Sénat, lors de leur analyse dudit projet de loi, afin de favoriser un cadre légal simple, efficace et rapide pour l'obtention d'exemptions de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* (LRCDS) pour ouvrir un SCS sans risque de poursuite. À notre avis, la nouvelle loi est une amélioration très substantielle en comparaison avec le cadre précédent.

Cependant, il faut que nos gouvernements – y compris ceux des provinces et territoires – aillent plus loin, dans le respect de l'esprit et de la lettre de cette nouvelle loi. Nous vous exhortons à considérer des actions sur deux fronts importants :

1. Assurer que des fonds provinciaux/territoriaux soient investis immédiatement pour mettre à l'échelle les services de consommation plus sécuritaire; et que les obstacles bureaucratiques à ce financement soient éliminés

Sans fonds consacrés à l'implantation et à la gestion de ces services fort nécessaires et salvateurs, la nouvelle loi ne serait que des mots sur du papier, et les personnes qui consomment des drogues, au Canada, continueraient de mourir.

Nous exhortons les autorités provinciales et territoriales en matière de santé à s'engager immédiatement à fournir du financement à long terme pour des services de consommation plus sécuritaire là où ce besoin est démontré. De plus, les autorités provinciales/territoriales de santé ne doivent pas imposer, pour de tels services, des exigences opérationnelles indûment onéreuses qui auraient pour effet de retarder leur expansion. Comme l'illustre tristement la crise en cours entourant les opioïdes, de tels retards bureaucratiques sont mortels.

2. Mettre à l'échelle l'accès au traitement pour les troubles de consommation d'opioïdes

Au cours des débats sur le Projet de loi C-37, nous nous sommes réjouis d'entendre des sénateurs et des députés des divers partis politiques fédéraux exprimer officiellement leur appui à l'amélioration de l'accès à des « thérapies pharmaceutiques alternatives » pour les personnes qui ont recours à des services de consommation plus sécuritaire. L'expansion de l'accès à ces thérapies, en plus d'instaurer des services de consommation plus sécuritaire, est une excellente occasion pour les instances provinciales d'améliorer considérablement leur système de soins pour les personnes qui consomment des drogues, dans leurs communautés.

Il est urgemment nécessaire d'élargir l'accès aux traitements, y compris les traitements médicalement assistés comme la prescription de méthadone, d'hydromorphone et de diacétylmorphine pour les personnes ayant une dépendance aux opioïdes. Assurer l'accès à des substances dont la composition et la concentration sont connues est préférable à la situation où les personnes s'injectent des substances obtenues illégalement et dont la composition est inconnue et potentiellement létale. Il s'agit de mesures sensées et fondées sur les données probantes, en particulier à la lumière de la crise actuelle des surdoses mortelles d'opioïdes.

Par conséquent, nous exhortons les gouvernements des provinces et territoires à adopter de toute urgence des mesures pour mettre à l'échelle l'accès à tout l'éventail des traitements assistés par médication, de la buprénorphine et de la méthadone jusqu'à la prescription d'hydromorphone et de diacétylmorphine. Ceci est une nécessité urgente pour la santé publique.

Sans leadership ou sans financement réservé à long terme par les gouvernements provinciaux et territoriaux, la promesse de la Loi C-37 ne sera jamais réalisée, et des personnes continueront de souffrir et de mourir alors que ceci est évitable. Les politiques sur les drogues sont à un tournant crucial, au Canada, et les gouvernements des provinces et des territoires ont à présent la loi de leur côté afin de mettre à l'échelle les services de consommation plus sécuritaire et de sauver des vies. Si cette occasion critique n'est pas saisie, nous continuerons de regarder s'accumuler les ravages causés par le VIH et l'hépatite C ainsi que des surdoses, en présence de services de santé inadéquats, en particulier pour certaines des personnes les plus marginalisées de la société.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués,

D^r Jeff Blackmer, vice-président, Professionnalisme médical, Association médicale canadienne

Richard Elliott, directeur général, Réseau juridique canadien VIH/sida

Marilou Gagnon, fondatrice, Coalition des infirmières, infirmiers et étudiant-es en soins infirmiers pour des services d'injection supervisée

Donald MacPherson, directeur, Coalition canadienne des politiques sur les drogues

Katrina Pacey, directeur général, Pivot Legal Society

Barb Shellian, R.N., M.N., présidente, Association des infirmières et infirmiers du Canada

D^r Dan Werb, directeur général, Centre international pour la science dans les politiques sur les drogues

Jordan Westfall, président, Association canadienne des personnes qui utilisent des drogues

Catherine Zahn, M.D., FRCP(C), présidente et p.-d.g., Centre de toxicomanie et de santé mentale



**Canadian Drug
Policy Coalition**

**Coalition canadienne
des politiques
sur les drogues**



**ASSOCIATION
MÉDICALE
CANADIENNE**



**CANADIAN
MEDICAL
ASSOCIATION**

**CANADIAN
NURSES
ASSOCIATION**



**ASSOCIATION DES
INFIRMIÈRES ET
INFIRMIERS DU CANADA ®**

camh
Centre for Addiction and Mental Health
Centre de toxicomanie et de santé mentale



**INTERNATIONAL CENTRE
FOR SCIENCE IN DRUG POLICY**

PIVOT
equality lifts everyone